

Bal Folk

À LA GRANGE DU PERCY
SAMEDI 14/10/23
à partir de 19h30

20^h
INITIATION
Dames
Folk

BUVETTE

RESTO

21h30
BAL FOLK
avec Les Copaincigues

Prise
LIBRE
&
CONSCIENT

SOIRÉE DE SOUTIEN À L'ASSOCIATION TMR & COLLECTIF DES LICHENS



Que se passe-t-il en Trièves ?

Sur la RD 1075, entre les cols du Fau et de La-Croix-Haute, 10 créneaux de dépassement et 21 carrefours sont planifiés, avec **des travaux démesurés et des impacts environnementaux désastreux** → Plus de 13 ha de terres agricoles impactés → Destruction de stations de flore protégée → 8 ha déboisés.

Quel est le projet ?

Buts déclarés par le Département :

« sécuriser l'itinéraire, fiabiliser le temps de parcours »

- **57 millions d'euros** (M€) + 5 M€ de travaux anticipés déjà réalisés, pour 20 km sur les 32 km du parcours. → **10 créneaux de dépassement** totalisant 5,6 km et représentant près des **3/4 du budget**, avec **vitesse réautorisée à 90 km/h**. → Aménagement de 21 carrefours, création de 7 passages souterrains et réparation de 3 ponts.
- **Des aménagements cyclables réduits au minimum légal, morcelés** sur le parcours, et des **transports en commun absents** du projet.

Pourquoi s'opposer à ce projet ?

Il va amplifier le trafic, la pollution, le bruit, permettre la circulation de camions plus lourds (jusqu'à 44 tonnes), multiplier les risques de collisions véhicule-faune avec l'augmentation de la vitesse...

Face à l'urgence climatique, le tout routier est dépassé.

Les propositions de l'association Trièves Mobilité Responsable

- Pistes cyclables séparées de la chaussée → Vitesse limitée dans les zones dangereuses → Suppression des zones de dépassement → Développement de la ligne de train Grenoble-Gap, y compris pour le trafic marchandises.

Il y a urgence !

Certains travaux ont commencé, avec de nombreuses irrégularités. Pour stopper ce projet destructeur, nous avons engagé des **recours en justice onéreux qu'il nous faut financer** ; deux procédures d'annulation : contre l'arrêté d'utilité publique de l'ensemble du projet (recours contre la DUP déposé en nov. 2022) et l'autorisation environnementale du secteur 2 (recours déposé en avril 2023).



Sans vos dons, rien n'est possible

<https://www.helloasso.com/associations/trieves-mobilite-responsable>